

LIGUE FRANCOPHONE D'AVIRON - SURVEILLANCE MEDICO-SPORTIVE

Nature et fréquence des examens obligatoires pour les rameurs inscrits sur les listes de sélection et pré-sélection

Echographie cardiaque au repos	ECG au repos	Test d'effort avec monitoring ECG, TA et échocardiographique	Bilan biologique (8h, à jeûn, pas d'E intense la veille)	Consultation médicale	Consultation dentaire
<p>une seule fois (à renouveler entre 18 et 20 ans si réalisé plus tôt)</p> <p>Joindre le compte rendu au DMS</p>	<p>1x/an</p> <p>Joindre le compte rendu au DMS avec copie du tracé</p>	<p>tous les 4 ans à partir de 20 ans</p> <p>Joindre le compte rendu au DMS avec copie du tracé</p>	<p>1x/an en cadet (Janvier / Mai / Septembre) Bilan type A</p> <p>3x/an en junior et senior (Janvier / Mai / Septembre) Bilan type B</p> <p>Joindre les résultats au DMS</p>	<p>2x/an (idéalement par un médecin du sport)</p> <p>Mesures anthropométriques Examen clinique Evaluation psychologique Bilan diététique Suivi vaccinal</p> <p>Joindre le compte-rendu au DMS</p>	<p>1x/an</p> <p>Joindre l'attestation au DMS</p>